

François PÉRON 22 ans

8^e Régiment de Zouaves

Soldat de la classe 1912, François Péron est incorporé en octobre 1913 au 2^e régiment de zouaves, il part immédiatement pour l'Algérie et Oran où est stationné le gros du régiment.

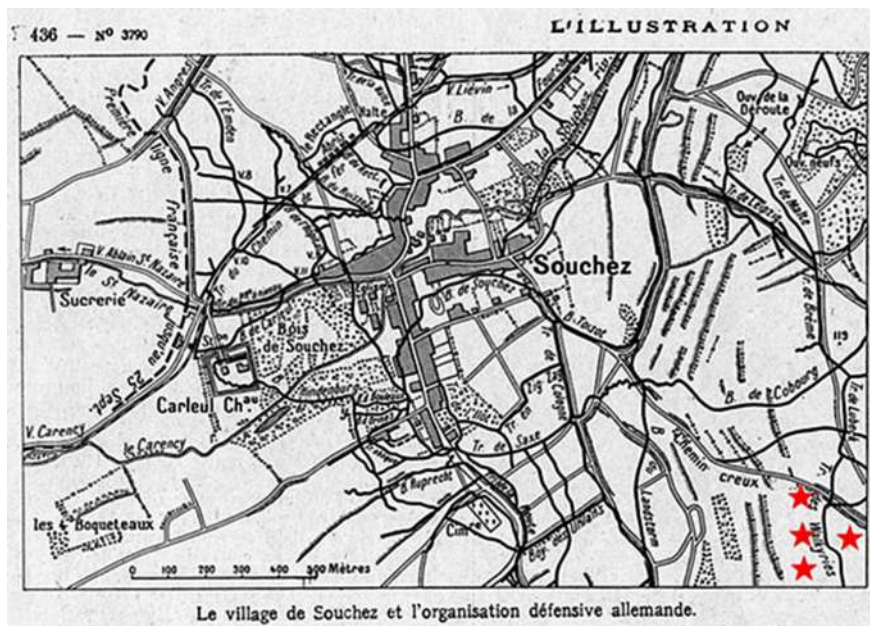
Le 15 mai 1914, il part au Maroc participer aux opérations de pacification, c'est donc un soldat déjà aguerri qui rejoint le 2 août 1914 le 5^e bataillon du 2^e régiment de zouaves qui cantonne au petit dépôt (*) du camp de Sathonay (69).



Le 2^e zouaves se porte alors sur la frontière belge (sans François qui est resté au dépôt) où il va participer à la tristement célèbre bataille de Charleroi dans le même secteur que la 19^e division d'infanterie et perdre plus de mille hommes devant Auvelais et Arsimont (**). Après la retraite, il va participer à la bataille de Guise qui sera un succès tactique pour les Français, puis à la bataille de la Marne où, trop affaibli, il va jouer un rôle mineur, il est d'ailleurs réorganisé le 5 septembre 1914 et le 3^e bataillon passe au 8^e régiment de zouaves nouvellement créé. François rejoindra cette nouvelle unité le 9 novembre, il est avec Joseph Carouer (Kergunus) qui est à la 6^e Cie.

Après la course à la mer, le 8^e zouaves arrive sur l'Yser à Boesinghe (Belgique). Le 28 janvier 1915, le régiment prend avec la 2^e brigade la Grande Dune en face de Nieuport (***). Le 18 février 1915, le régiment quitte la région et rejoint la division marocaine en Champagne. Il est transporté en Artois (Pas-de-Calais) au mois de mai 1915. Le 9 mai, les zouaves sont en deuxième ligne lorsque la division s'empare de la cote 140 et de la falaise de Vimy (33^e CA).

Le 10 mai, François se distingue et obtient la croix de guerre ainsi qu'une citation à l'ordre de la brigade : « **A fait preuve pendant le combat du 10 mai de courage et de sang-froid en s'exposant au feu violent de l'ennemi pour faire des signaux à l'artillerie.** » Le 11, le régiment tente d'enlever cette hauteur et, malgré les feux les plus violents, se maintient au chemin des Zouaves, entre Neuville-Saint-Vaast et Souchez. Le 22, il attaque à nouveau et enlève un système de tranchées.



En bon régiment de choc, le 8^e zouave perd la moitié de ses effectifs dans ces attaques. Le 24 mai, 350 hommes venus du 1^{er} régiment de zouaves viennent en renfort. Le 16 juin, le 8^e zouaves attaque la cote 119, au sud de Souchez. Cette énième et inutile offensive, décidée par le général Joffre, avait pour objectif de rompre le front allemand en Artois avec notamment la prise de la crête de Vimy (cotes 119, 140, 132). A 12 h 15, le 3^e bataillon s'élance avec grenadiers et nettoyeurs de tranchées en tête, la première ligne allemande est franchie sans coup férir ; à 12 h 20, la deuxième ligne est aussi franchie malgré quelques défenseurs courageux, le bataillon arrive au pas de course au fond du ravin. A partir de 12 h 35, les mitrailleuses ennemies commencent à nous prendre à revers ; à 12 h 45, une violente contre-attaque ennemie est enrayée, les débris du 3^e bataillon se retranchent pour la défense des positions prises. La lutte est féroce, les Allemands lancent des grenades qu'on leur relance avant qu'elles n'éclatent ! Le régiment commence à subir des pertes sévères.

Vers 20 heures, aumônier en tête, on repousse une violente contre-attaque mais on ne peut plus progresser. Le 8^e zouaves a conquis au prix du sang les objectifs qui lui étaient assignés, c'est-à-dire le plateau 120 en avant de la tranchée des Walkyries (400 mètres sur 1200), les pertes ont été lourdes : 32 officiers et 1474 hommes restent sur le terrain, parmi eux se trouve François Péron qui a été porté disparu par le JMO du jour. Un jugement du tribunal de Quimper en date du 13 juillet 1922 actera sa disparition.

Le régiment recevra sa première citation à l'ordre de l'armée pour ces faits glorieux, une citation était généralement synonyme de pertes sévères. Joseph Carouer (Kergunus) est aussi tué ce jour.



Photo d'Aimé Baudiment, jeune sergent au 8^e régiment de marche des zouaves, tué le 11 mai.

Blaise Cendrars, qui servait au sein du 1^{er} régiment étranger de la légion, évoque aussi cette bataille dans *La Main coupée*. Il relate ainsi une de ces journées : « [...] et le 11 juin, il avait fallu remettre ça, à Souchez et à Carency. A peu près dans les mêmes conditions de manque de jugeote et de manque de foi de la part des états-majors, d'incurie, de misère, de massacre, de tuerie pour nous, sauf qu'on ne parlait plus de percée, les Boches étant alertés. Il paraît que c'est Pétain qui avait monté ça. Pétain ou pas Pétain, c'est tout un. »

Témoignage d'un Zouave du 8^e sur la journée du 16 juin : « L'intensité du feu ennemi est telle, et les pertes si nombreuses, qu'il paraît inutile de continuer le mouvement en avant [...]. De 14h30 à 20h00, les fractions qui se sont portées en avant, restent sur leurs positions sous un feu d'efficacité de l'artillerie allemande qui se joint au feu de l'infanterie et des mitrailleuses. Tout homme qui se relève pour se porter en avant est aussitôt abattu. Les uns se terrent avec leurs outils portatifs, les autres se jettent dans les trous d'obus aussitôt qu'il s'en produit auprès d'eux. A la nuit, les survivants reviennent dans la tranchée conquise et y ramènent de nombreux blessés qui seront évacués vers l'arrière [...] »



Né à Trégunc le 23 juillet 1892, François, châtain aux yeux marron, 1,61 m, qui savait lire, écrire et compter, était le fils de feu Yves Péron, cultivateur à Kerven (1891), et de Marguerite Marie Le Mat.

Il était domestique de ferme chez Yves Dagorn à Kérango en 1911. Il était célibataire. Son frère Yves « Jean » Marie, né en 1890, sera tué dans la région de Verdun en 1917.

(*) Les régiments de zouaves étaient à 5 bataillons, le 5^e bataillon étant toujours en France (loi du 9 février 1899). Ainsi, chaque régiment avait 2 dépôts : le dépôt du régiment en Afrique du Nord et le « petit dépôt » en France.

(**) Voir récit de cette bataille dans la fiche de Jean-Marie Dagorn de Trémot. On peut faire la même remarque que pour les fameux pantalons rouges : comment a-t-on pu envoyer au feu des hommes habillés en « pseudo-Turcs » multicolores ?

(***) Lire le récit de Michel Daniel *Un Breton chez les Zouaves*.